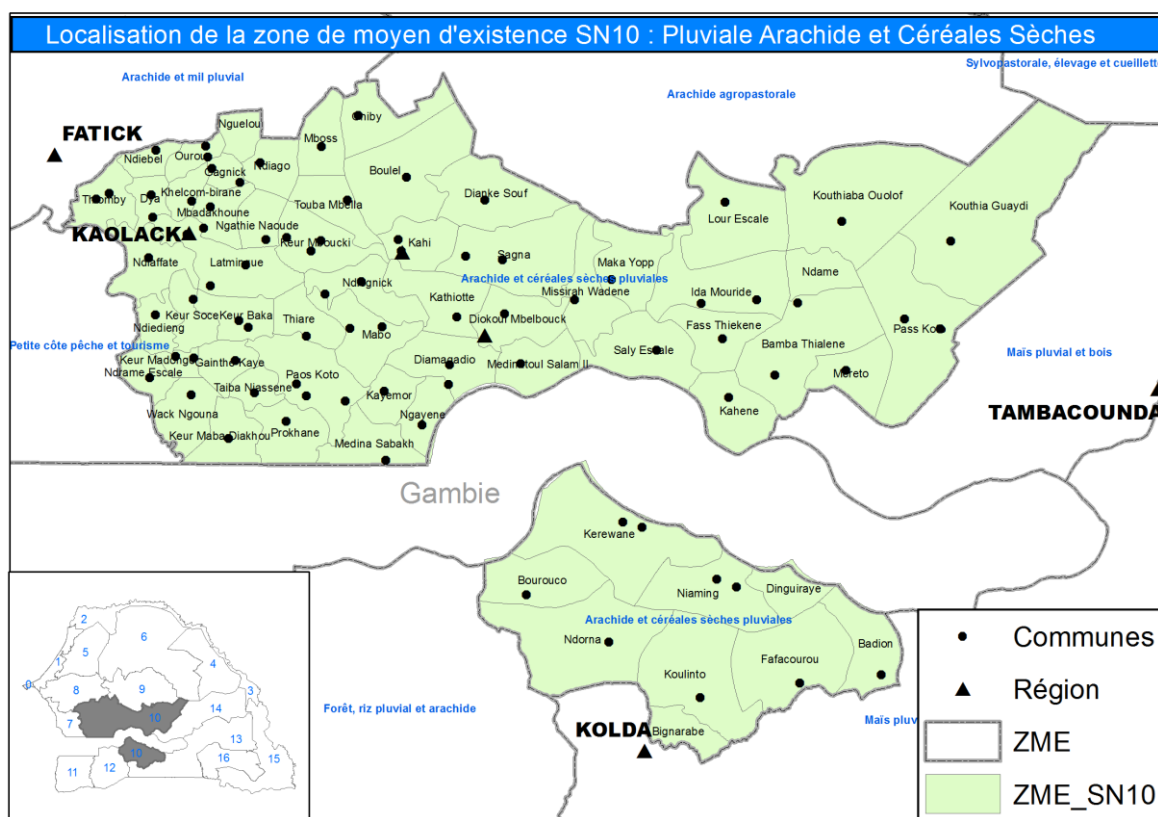


## Profil de référence de l'économie des ménages ruraux de la zone de moyens d'existence SN 10/pluviale-arachide-céréales sèches (Senegal) <sup>1</sup>



<sup>1</sup> Le travail de terrain de ce profil a eu lieu en mars 2016 dans les régions de Kaolack et de Kafrine au niveau des départements de Kaolack, Guinguineo, Niore, Kafrine, Kounghoul, Birkelane et Malem Hoddar. L'information présentée fait référence à l'année de consommation **Octobre 2014 à Septembre 2015**. Sans changements rapides et fondamentaux dans l'économie de la zone, l'information contenue dans ce profil restera valide pour environ cinq à dix ans.

## I. Contexte

La zone de moyens d'existence SN 10 comprend la région administrative de Kaolack, les départements de Kaffrine, de Birkelane, de Médina Yoro Foulah et une partie des départements de Malem Hoddar, de Kougheul et de Koumpentoum. Elle correspond au bassin arachidier.

### I.1. Situation géographique

La zone appartient au domaine nord-soudanien, qui est balayé pendant 7 à 8 mois par la mousson atlantique et 4 à 5 mois par harmattan. Elle enregistre des précipitations comprises entre 500 et 1000 mm reçues entre juin et octobre. Les ressources en eau de surface sont constituées par les fleuves Sine et Saloum et leurs bolongs : le Diombos et le Bandialang, ainsi que la façade maritime longue de 60 km. La partie continentale de leurs versants connaît de petits écoulements intermittents pendant les fortes pluies (FAO, 2005). L'aspect marquant de l'hydrologie souterraine est la présence de la nappe du maestrichtien salée dans cette zone et de mauvaise qualité. Dans la partie nord du Bassin arachidier, les sols sont ferrugineux tropicaux peu lessivés appelés « sols dior ». Ils sont très sableux (plus de 95% de sables) et souvent très dégradés. Dans le sud du Bassin arachidier, ils sont ferrugineux tropicaux lessivés ou sols beiges avec une texture sableuse et un lessivage de l'argile. On y retrouve aussi des sols peu évolués d'origine non climatique gravillonnaires sur cuirasse latéritique et des sols ferrugineux tropicaux lessivés à tâches et concrétions ferrugineuses (« terres neuves »). Les rares formations ligneuses qui subsistent dans le Bassin arachidier sont localisées dans des aires protégées ou sur sols incultes. Pour l'exploitation, on trouve le rônier (*Borassus flabellifer*) le long de la vallée de la Gambie et des affluents, où il est associé à des bambous (*Oxytenanthera abyssinica*). Avec la réduction du temps de jachère et l'insuffisance voire l'absence de la fertilisation des terres, les sols deviennent de plus en plus pauvres (Badiane et al, 2000) et sont très vulnérables à l'érosion avec la destruction du couvert végétal. Avec la remontée de la langue salée, la salinisation des terres se développe aux abords des cours d'eau permanents (bras de mer du Sine et du Saloum).

La zone couvre le centre et le sud du bassin arachidier et elle présente une grande diversité d'écosystèmes naturels. Elle est arrosée par le fleuve Saloum, le Baobolong, un affluent du fleuve Gambie, le Niani Nja bolong, l'affluent de la Sandugou et le Miniminyang bolong.

### I.2. Le système de production

Le système de production dominant dans la zone de moyens d'existence, est l'agriculture pluviale ; les principales spéculations cultivées sont pour les céréales le mil, le maïs et le sorgho, pour les légumineuses le niébé et l'arachide et le sésame pour les cultures de rente. Cependant depuis quelques années le riz de plateau est cultivé dans la zone avec des proportions importantes. L'arachide constitue la culture principale de rente de la zone avec plus de 35% de la production arachidière du Sénégal. Les céréales occupent une place importante et représentent près de 25% de la production céréalière du pays (source DAPSA). Le mil et le riz constituent les céréales les plus consommées par les populations.

L'agriculture, le commerce et l'élevage sont les principales activités dans la zone. La production et l'exploitation des produits agricoles de rente constituent l'essentiel des moyens d'existence des ménages. La principale source de revenus des ménages est la commercialisation de l'arachide et des produits dérivés.

La main d'œuvre agricole, très développée, constitue une source de revenu importante des ménages moins nantis et des saisonniers durant la saison des pluies et la campagne pré hivernage.

Les principaux marchés d'approvisionnement de la zone sont : Touba, Diourbel, Kaolack et Dakar.

Le mil et le riz sont les denrées les plus consommées. Les mois de consommation de leur propre production varient selon le groupe socio-économique. Les achats de riz sont effectués durant toute l'année.

L'élevage constitue également une activité importante pour cette région qui possède un fort potentiel fourrager. Sa contribution au revenu des populations est assez importante. Il est constitué principalement de petits ruminants (ovins et caprins) et de gros ruminants d'avantage détenus par les plus aisés. Les ventes de bétail concernent à la fois les petits et les gros ruminants selon les circonstances et servent généralement aux dépenses alimentaires. C'est également une zone de repli des éleveurs de la zone sylvo-pastorale.

### Choix de l'année de référence

L'année de référence pour toutes les données du terrain va d'octobre 2014 à septembre 2015 ; elle est considérée comme une année globalement moyenne à bonne du point de vue production agropastorale selon les informateurs clés et les données des services agricoles. Les productions agricoles sont globalement bonnes au niveau de tous les groupes socio-économiques.

Les données des services techniques de l'Agriculture de la région précisent qu'il s'agit d'une année normale du point de vue agro--pastorale dans le contexte de la zone avec assez bonne répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. À l'exception de changements significatifs sur les moyens d'existence de la zone, ces informations auront une validité d'environ cinq à dix ans.

## II. Marchés

Le réseau d'échanges commerciaux dans la zone (région) est dense notamment dans sa partie nord. Les plus grands marchés de collecte dans la zone de production de mil sont ceux de Birkelane, Porokhane, Wack Ngouna, ndramé escale Passy et Mbar. Parmi les plus gros marchés de regroupement et de consommation il y a le marché (pack dugup), Guedj de Kaolack. A ces grands marchés s'ajoutent un réseau de marchés hebdomadaires (Louma) très dense qu'on trouve dans presque tous les chefs lieu de communes et dans certains gros villages. Ces louma constituent des lieux privilégiés pour les achats et les ventes des produits alimentaires et non alimentaires notamment pour les ménages les plus aisés, démunis et des différents acteurs (consommateur, intermédiaires, producteurs, éleveurs, opérateurs économiques)

La région de Kaolack approvisionne les régions du Nord, (Saint-Louis, Louga), de l'ouest et du centre ouest, (Dakar, Thiès,) du centre est (Diourbel, Touba), etc. L'offre est principalement régulée à partir du grand marché céréalier de Kaolack appelé « Pakku dugub ».

Dans ces marchés, la majorité des :

- ❖ transactions comprend des achats et ventes de céréales locales (maïs mil) et importées (riz) des légumineuses (arachides),
- ❖ du bétail (caprins, ovins, bovins), des produits de cueillette ainsi que de plusieurs autres biens de consommation.

Les ménages y vendent principalement les animaux (petits ruminants et bovins) et des produits de récolte (arachide, mil, fruits sauvages). Ils s'approvisionnent en produits alimentaires (riz, maïs, huile, sucre, thé, poisson frais ou sec, viande, pain...). Les autres points d'approvisionnement de proximité des ménages sont situés au niveau de village où il existe 1 à 2 boutiques ; ce qui facilite l'approvisionnement quotidien des ménages.

L'accès (en permanence) des ménages aux produits de base est facilité par l'existence de point de ventes de produits alimentaires et non alimentaire (boutiques) la proximité avec les marchés urbains et hebdomadaires les principaux centres d'approvisionnement et les chefs lieu de commune. Les prix de tous les produits (céréales et animaux) varient sensiblement au cours de l'année. Cette variation s'explique par la disponibilité des produits de base ; celle-ci diminue en période de soudure et de fait les prix ont tendance à augmenter en cette période alors qu'ils sont modérés à faible en période post-récolte. En moyenne, et pour l'année de référence, le sac de 50 kg de riz (ordinaire importé) s'échangeait

entre 1400 et 1500 FCFA, celui de mil entre 11250 et 12500 FCFA et le béliet entre 20000 et 40000 F. Pour ce qui est du riz importé, il convient de souligné que les prix sont homologué et que la variation des prix s'explique par la distance par rapport à la capitale (Dakar°).

Il y a ici deux aspects permettant d'assurer la sécurité alimentaire des ménages de la zone :

- ❖ une disponibilité permanente et suffisante des produits de consommation des ménages à tous les niveaux d'approvisionnement (marché, boutiques, et réserves en famille)
- ❖ l'accessibilité des ménages à ces produits en terme de prix (homologué non tributaire de la loi du marché) et les autres produits qui dépendent de l'offre et de la demande.

### III. Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier présenté ci-dessous (figure 1) décrit les différentes activités pendant l'année de consommation de référence qui va de la récolte 2014 jusqu'à la fin de la période de soudure 2015. Il présente les principales activités agricoles ainsi que toutes les autres activités ou événements importants pour les ménages de la zone Pluviale-arachides-céréales sèches.

Trois périodes principales apparaissent. La première, allant de juin à août, est la période la plus difficile pour les ménages de la zone. Elle correspond à la saison des pluies pendant laquelle les travaux champêtres sont intenses alors que les ménages ont commencé à épuiser leur stock. En cette période, les plus pauvres qui ont de faibles mois de couverture de leur besoins alimentaires à partir de leur production sont confrontés à la période de soudure alimentaire. Cela est accentué par la situation des marchés qui demeurent tendu en cette période du fait des faibles disponibilités des produits ; les prix des céréales sur les marchés étant à leur niveau les plus élevés de l'année. Cette situation amène les ménages Pauvres à travailler pour les ménages Moyens et Aisés enfin de combler leur besoin alimentaire. Ces derniers sont plus résilient et cela est aidé en partie par l'existence encore de stock de céréales mais également la disponibilité des produits laitiers qui améliorent la qualité nutritionnel des ménages particulièrement chez les Aisés.

La deuxième va de la mi-septembre à décembre. Les récoltes ont lieu principalement en novembre et décembre mais les récoltes en vert en septembre permettent une amélioration de la situation alimentaire des ménages. L'arachide produite est vendue pour obtenir un cash qui permet le remboursement des emprunts. C'est aussi une période où les prix au producteur sont faibles car ils sont parfois contraint de vendre leur production à de faibles prix pour rembourser les dettes. Aussi, au cours de cette période, les ménages font recours à la consommation des récoltes en vert notamment le maïs. Cela leur permet de réduire un peu la durée de la soudure mais également cette production de maïs en vert leur permet d'avoir des revenus car vendu dans les marchés hebdomadaires. Par ailleurs, les ménages notamment le P et les TP sont un peu victime du bradage de leurs récoltes à des prix dérisoires pour ensuite acheter à des prix élevés en période de soudure. Le plus souvent, ils vendent leur production à des commerçants céréaliers du village en période post-récolte qui va leur revendre les mêmes produits, achetés d'eux, en période de soudure.

La troisième va de janvier à juin. Une fois les récoltes engrangées, les membres des ménages Pauvres et Très Pauvres s'investissent dans les activités d'auto-emploi, le petit commerce et l'exode. C'est une période où les femmes s'activent beaucoup dans le petit commerce et la vente des produits de l'arachide comme la patte d'arachide. Certaines d'entre elles, notamment dans la partie sud de la zone s'adonne aux maraichages. Les ventes d'animaux restent faibles toute l'année. Les activités génératrices de revenus sont limitées dans les villages.

La campagne agricole redémarre avec le défrichage et le nettoyage des parcelles en mai-juin. Le semis en juin et juillet, puis le sarclage en juin, juillet et août sont les deux principales activités créatrices d'emploi pendant cette saison pour les ménages Très Pauvres et Pauvres.

Par ailleurs, les ménages s'activent dans des activités génératrices de revenus comme la vente de bétail, le petit commerce ou encore l'auto-emploi leur permettant d'acheter de la nourriture et autres produits.

La production laitière est assez importante pendant la saison des pluies et intéresse surtout les ménages Nantis et Moyens qui disposent de vaches lactantes. La période de lactation est estimée à 120 jours avec une production moyenne de 1 litre par vache lactante et par jour. En saison sèche, cette production laitière est très faible et la grande majorité des vaches ne sont pas traitées. Le lait des chèvres et de brebis n'est pas consommé dans cette zone.

CALENDRIER SAISONNIER DE LA ZME 10												
	Oct	Nov	Dec	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aou	Sep
<b>Saisons</b>												
Pluies												
Sèche												
Soudure												
<b>Activités des moyens d'existence</b>												
activités culturelles												
commercialisation prod												
achat du bétail												
<b>Achat aliments</b>												
riz												
maïs												
<b>Aléas-contraintes</b>												
maladies animaux												
paludisme-autres maladies												
dettes												
remboursement prêts												
<b>Légende</b>												
<b>Revenus</b>												
vente de bétail												
Migration -exode												
travail occasionnel agrico												
travail occasionnel non agri												

Figure 1 : Calendrier saisonnier

## IV. Catégorisation socioéconomique des ménages

Au sein d'une même zone de moyens d'existence, il existe de grandes différences économiques entre les ménages, notamment en fonction des biens productifs qu'ils possèdent et de la taille des ménages. L'analyse de l'économie des ménages repose sur une classification socio-économique basée sur des critères locaux. Les principaux déterminants du niveau de richesse ou de pauvreté sont la superficie possédée et cultivée, la possession de bétail, le matériel agricole possédé, le revenu tiré de l'arboriculture et les revenus tirés des activités extra agricoles (exode, transferts des émigrés, travail occasionnel).

La catégorisation sociale effectuée dans les 12 villages fait ressortir une répartition hétérogène avec 63% des ménages appartenant à la catégorie des pauvres, soit (28%) de ménages très pauvres et 35% de ménages pauvres. Les ménages Nantis représentent un peu plus du dixième (11%), le reste étant constitué de ménages Moyens (26%). Toutefois, si l'on considère, la population des Moyens (33%) et les Nantis (20) représentent une légère majorité soit 53% de la population. La part de la population TP est faible ; elle est de 17%. Les Pauvres eux représentent 30% de la population.

Ainsi cette répartition laisse entrevoir une forte pauvreté qui pourrait s'expliquer par le déclin de l'arachide<sup>2</sup> observé avec les sécheresses récurrentes et les crises répétées au niveau des huileries<sup>3</sup>. A cela s'ajoute la dégradation des terres et la faible mécanisation de l'agriculture qui est la principale source de nourriture et de revenu dans ce bassin arachidier et milicole du Sénégal. Il en résulte une faible productivité de la principale source de moyens d'existence de ces communautés : l'agriculture. Les activités agricoles demeurent traditionnelles et utilisent peu d'intrants, de matériel agricole et d'innovations techniques et technologiques.

Par ailleurs, des efforts ont été beaucoup consentis par l'équipe pour cerner la notion de 'ménage' dans la zone étudiée qui est souvent confondue avec la concession. Dans cette zone, le ménage ou « Djoul », en wolof est présenté comme étant une unité de production et de consommation qui utilise les mêmes biens productifs, les mêmes marmites et partage les mêmes repas.

Les ménages Très Pauvres et Pauvres sont généralement monogames et de taille réduite (7 personnes chez les TP et 10 chez les P). Les ménages moyens et nantis sont généralement polygames (deux femmes) et donc de taille plus importante (15 personnes en moyenne chez le premier groupe contre 22 chez les seconds). En effet, il est observé, que plus le ménage possède des moyens, plus ses membres restent ensemble, et donc plus sa taille est importante.

Le tableau ci-dessous présente la catégorisation des ménages en quatre grands groupes socio-économiques. Pour chacun d'entre eux un profil typique de ménage est décrit.

	%ménages	revenu moyen	Taille du ménage	Propriété	Terre cultivée	culture vivrières	cultures de rente	gros bétail	boeufs	chèvres	moutons	ânes	volailles	Chevaux	Charrett	Charrue
<b>TP</b>	28%	66557	7	2	2	1	1	0	0	2	0	1	9	0	1	0
<b>P</b>	35%	67555	10	4	4	2	2	0	0	4	1	2	9	0	1	0
<b>M</b>	26%	85514	15	7	8	4	4	4	2	7	4	1	14	2	1	1
<b>A</b>	11%	118639	22	11	15	7	8	20	4	14	12	1	21	3	2	2

Figure 2 : caractéristiques socioéconomiques des ménages

Les ménages sont généralement propriétaires de leurs terres, qu'ils ont héritées et l'accès à la terre ne semble pas être un facteur limitant. De fait, les superficies possédées par les Nantis et les Moyens sont de l'ordre de 7 à 11 ha contre 4 ha chez les Pauvres et 2 ha chez Très Pauvres. Ainsi, il est observé une relation entre la taille du ménage et les superficies cultivées ; les ménages Nantis ayant le plus de bras valides et de matériel agricole demeurent ceux qui cultivent plus de superficies. En effet, plus grand est le ménage, plus grandes sont les superficies cultivées aussi et on observe même le recours à la location de terre. Ces ménages aisés arrivent à utiliser le matériel agricole (semoir, houe sine et charrue) et employer souvent la main d'œuvre supplémentaire venant des ménages pauvres et très

<sup>2</sup> En 1976, la production a atteint le niveau record de 1,43 millions de tonnes. La production a chuté fortement et n'était plus que de 260 700 tonnes lors de la campagne 2002/2003. Par exemple, en 2012, qualifiée de bonne année, la production d'arachide s'est élevée à 692 600 tonnes. Cette crise résulte de nombreux facteurs : fluctuations du marché mondial, concurrence des autres oléagineux, baisse de la fertilité des sols et de la qualité des semences, diminution de la pluviométrie.

<sup>3</sup> Les Huiliers n'arrivent pas à acquérir toute la production en raison d'un manque de liquidités et de leur endettement. Le taux de collecte par les huiliers n'a cessé de baisser : il est passé de 55 % pour la campagne 2000/2001 à 20 % pour la campagne 2010/2011.

pauvres – pour travailler leurs champs. Cela leurs permet d'avoir plus de parcelles de culture d'arachide et de mil et donc plus de production.

A cet égard, les superficies cultivées par les Nantis sont sept (7) fois plus grandes que celles cultivées par les Très pauvres, trois (3) fois plus que celles de Pauvres. Cette différence concerne à la fois les superficies emblavées des cultures de rente mais aussi celles des cultures vivrières ; les ménages pauvres s'activant plus dans les cultures vivrières. Toutefois si l'on considère les superficies per capita les écarts sont moins importants 0.7ha chez les N, 0.4ha chez les P et 0.28ha chez les TP, donc 2.5 fois N contre TP. Les prix des intrants (semences et engrais) ne sont pas souvent accessibles aux ménages pauvres qui sont obligés d'en utiliser de faibles quantités. Les ménages Nantis sont propriétaires de la majeure partie des superficies qu'ils cultivent soit 78%. Par contre ils louent 21% généralement auprès des TP et P qui peuvent souvent détenir des terres qu'ils ne peuvent pas exploiter du fait de leur faible capacité productive ; ces derniers se caractérisent par leur manque d'intrants et de matériels agricole auquel on peut ajouter le peu de personnes valide pouvant assurer les travaux agricoles d'une grande ampleur.

La surface cultivée représente 87% des terres possédées par les Moyens ; ce taux est à 100% chez les TP et P. Par ailleurs, il faut souligner que l'équipe n'a pas rencontré de problèmes sur l'estimation des superficies. Cela est rendu facile par la maîtrise de la notion d'hectare grâce à l'appui des agents techniques, notamment dans la zone cotonnière<sup>4</sup>. Mais il faut préciser que dans certains cas cette estimation a été faite sur la base des quantités de semences utilisées<sup>5</sup> pour emblaver un ha.

La possession de bien et équipements agricole ainsi que la possession d'animaux de trait (chevaux, ânes et bœufs), facilitent le travail et permet d'avoir de meilleur rendement agricole. Les ânes et les chevaux sont utilisés pour tirer la charrette mais aussi pour le labour. A ce niveau les propriétaires de bœufs de trait font la différence notamment dans la culture de l'arachide. Ces bœufs sont généralement détenus par les Nantis et dans une moindre mesure les Moyens. Les Nantis disposent généralement de deux (2) charrues, deux charrettes et d'un semoir pour le semis de l'arachide. Les Moyens disposent eux d'une charrette, d'une charrue et d'un semoir. Les ménages très pauvres qui ne disposent pas de bœufs de trait utilisent les ânes. Les Pauvres et les TP ne disposent pas de beaucoup de matériels agricoles.

Les cultures pratiquées sont principalement les céréales (maïs, mil) et les arachides. Les céréales représentent 48% des emblavures alors que les cultures de rente représentent 52% des surfaces cultivées. Toutefois, il est observé des variations suivant les catégories socio-économiques. Chez les ménages Très pauvres, Pauvres et le Moyens 50% des superficies sont destinés aux céréales et les autres 50% aux cultures de rente, les arachides principalement. La part des superficies destinées aux céréales est en légère baisse chez les Nantis qui consacre ainsi 54% de leur superficie aux cultures de rente (arachides et sésame). L'arachide reste la principale culture de rente pour tous les groupes socio-économiques et elle permet de disposer de ressources monétaires pour assurer certaines dépenses essentielles et procéder au remboursement des dettes. Par ailleurs, les rendements à l'hectare font ressortir une différenciation entre les pauvres et les nantis. En effet, les rendements en céréales chez les N est de 760kg/ha, rendement qui est sans doute influencé par le maïs bien que le mil soit majoritaire. Chez les P il est de 365 kg/ha. Donc on voit l'effet de l'investissement en engrais et en main d'œuvre. Pour l'arachide (avec quelque sésame) il est de 786 kg/ha contre 330 kg/ha.

Après l'agriculture, l'élevage constitue un autre facteur important de différenciation sociale. La taille et la composition du cheptel sont tout naturellement des facteurs discriminants de «richesse». Les ménages Très Pauvres et Pauvres ne disposent que de quelques têtes de petits ruminants. Il s'agit essentiellement de caprins (2-4 caprins respectivement pour les TP et le P) et de la volaille notamment des poules (9 poules pour chacun de ces groupes). Par contre les Nanti et les Moyens possèdent un troupeau assez important, à la fois de petits et de gros ruminants ; 100% des bovins et la grande

<sup>4</sup> Dans la zone bassin arachidier, l'unité de mesure est la « corde » = 1 quart d'hectare. Elle est très bien maîtrisée par les producteurs.

<sup>5</sup> Dans certains cas, les populations estiment le nombre d'hectare cultivé par le nombre de semoir utilisé. Cela peut poser un problème si on sait qu'à cause de la différence des techniques culturales et des différentes variétés d'arachides utilisées. Par exemple un paysan utilise 13 semoirs pour un ha alors que l'autre peut seulement utiliser 10 semoirs et finir les emblavures d'un ha.

majorité des petit ruminants. Chez les Nantis, le cheptel est composé dans la plus part des cas de : 24 bovins, 14 caprins, 12 ovins et une vingtaine de poules. En Plus, les Nantis disposent respectivement d'un (1) ânes, et 3 chevaux. Ces proportions sont un peu réduite chez les Moyens qui disposent également d'un cheptel non négligeable : 6 bovins, 7 caprins, 4 ovins en plus d'un (1) âne et deux (2) chevaux.

La vente d'une partie des animaux du troupeau permet aux différents groupes de faire face aux dépenses. Elle procure 12% des revenus des ménages. Chez revenus tirés de la vente de bétail sont assez importantes chez les Nantis où elle participe pour 17% des revenus totaux. La part de ces revenus est assez faible chez les TP, P et même chez les Moyens.

Presque tous les ménages élèvent de la volaille pour leur propre consommation et surtout pour la vente. Les ménages pauvres accordent plus d'importance à la volaille en tant que source de revenu.

## V. Sources de nourriture

Les principes sources de nourriture des ménages, vivant dans la zone de moyens d'existence SN 10, sont : la propre production, les achats de nourriture, l'aide alimentaire la cantine scolaire. En année de référence, toutes les catégories de ménages couvraient leurs besoins énergétiques minimaux, environ 100% de kilocalories. Les ménages aisés couvraient 117% de leurs besoins, les moyens 105%, les pauvres 103%, les très pauvres 100%. Toutefois, le fait que les TP et les P donc la moitié de la population, n'arrivent en année normale/bonne à satisfaire leur minimum en calories qu'avec l'aide de la cantine scolaire, donc une aide alimentaire, montre une pauvreté profonde rurale et une vulnérabilité à la sécurité alimentaire.

La principale source de nourriture des ménages aisés et moyens est constituée de leur propre production ; ces ménages tirent 66% et 57% de la consommation de 117% et 105% de leur besoin minimum dont le le surplus en calories provient des autres aliments que ceux de base, qui augmentent la diversité et la qualité de leur diète. Les ménages Très Pauvres et Pauvres tirent l'essentiel de leurs calories des achats de céréales, soit respectivement 54% et 50% de leurs besoins minimum.

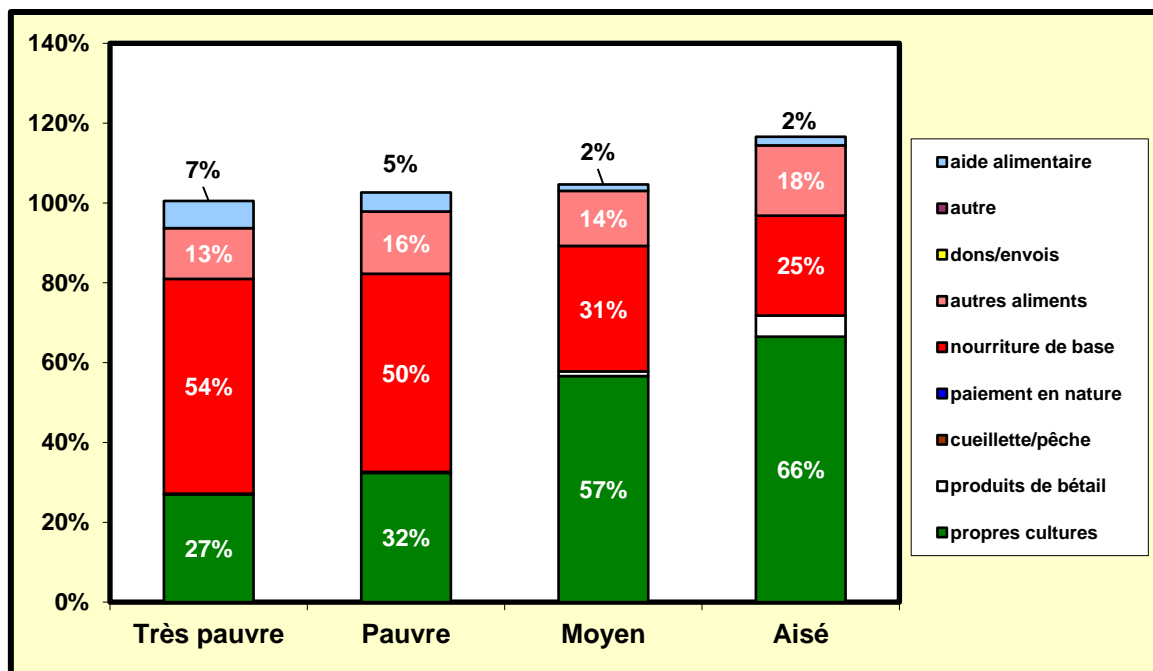


Figure 3 : Sources de nourriture des groupes socio-économiques (par rapport à la contribution (%) au besoin minimum en énergie fixé à 2100 kilo-calories pppj en moyen pendant l'année)

## - la propre production

La propre production est déterminante dans la couverture des besoins énergétiques chez les ménages moyens et aisés. Ainsi, elle atteint 65% des besoins énergétiques des Aisés, plus de la moitié des besoins chez les ménages Moyens (59%) mais elle demeure relativement faible chez les ménages pauvres (32%) et très pauvres (25%). Ce schéma de production est typique à ce que l'on observe dans les zones sahéliennes. Toutefois, le fait que les Nantis et les moyens ne tirent respectivement que 65% et 59% de leurs besoins énergétiques et les moyens que s'explique par l'importance des ventes de la propre production. En effet, les M et les N sont en surplus de production de céréales et des arachides mais ils préfèrent en vendre pour, entre autres, acheter d'autres denrées préférées, notamment le riz. De fait, au cours de l'année de référence, les M ont vendu 41% de leur récolte en mil et 30% de leur récolte en maïs; les N 37% du mil et 38% du maïs.

Le bassin arachidier est la première zone de culture de céréales au Sénégal. Le mil, principale céréale cultivée, est la denrée la plus consommée par les ménages. Durant l'année de référence, sa consommation a permis aux ménages aisés de couvrir 31% de leurs besoins, 23% pour les moyens, 16% pour les pauvres et 13% pour les ménages très pauvres. Les efforts de développement de la filière mil dans le bassin arachidier, entrepris par les programmes et projets agricoles qui interviennent dans la zone, ont d'améliorer l'autoconsommation des ménages avec une augmentation des superficies emblavées.

La production totale de céréales (mil, et de maïs principalement) au cours de cette année de référence était relativement faible chez les ménages Très Pauvres, moyenne chez les pauvres et bonne chez les aisés et les Moyens. Elle est estimée à environ 435 kg chez les Très pauvres, 730 kg chez les Pauvres, 2630 Kg chez les Moyens et 5320 kg chez les aisés. Le rapport de la production à la taille du ménage donne une production per capita de l'ordre de 104 kg chez les ménages très pauvres, de 73 kg chez les ménages pauvres et de l'ordre de 175 kg chez les ménages Moyens et de 242 kg chez les ménages Aisés. Sa contribution à la couverture des besoins énergétiques est de l'ordre de 1/2 chez les ménages Aisés et à moins de 50% chez les ménages Moyens et de l'ordre de 20% chez les Très pauvres et Pauvres Ainsi, la quasi-totalité de la production céréalière obtenue est destinée à l'autoconsommation chez le groupe des pauvres. . La vente est quasi-nulle pour ces deux derniers groupes alors qu'elle est moyenne à importante chez les Moyens et Aisés. Il faut rappeler que nous sommes également dans le bassin milicole avec de bonnes productions. La vente de céréales à des prix rémunérateurs permet aux paysans de subvenir à certains besoins alimentaires et non alimentaires et au paiement de dettes contractées. Les autres usages, rapportés chez tous les groupes sont généralement les dons aux parents et la Zakat.

Le mil est la culture céréalière dominante chez tous les groupes socio-économiques. Cela s'explique aisément par sa place dans l'alimentation humaine dans cette zone mais également il apparait le plus adapté à l'écologie notamment dans ce contexte des changements climatiques. Il faut toutefois préciser qu'il existe une très grande différence dans le niveau de production. La production per capita des Nantis est 272 kg/pers pour l'arachide alors qu'elle est de 46 kg/pers chez les TP. Elle est de 137 kg/pers pour le mil chez les N alors qu'elle est de 41 kg/pers. Pour ce qui est du maïs elle est de 104kg/pers chez les N alors qu'elle est de 7kg/pers chez les TP. La production estimée de mil est d'environ 3020 kg chez les Aisés, 1530 kg chez les Moyens, 530 kg chez les Pauvres et 310 kg chez les Très pauvres. Presque l'essentielle de cette production est destinée à la consommation familiale, seule une très infime partie (quelques kg chez les Pauvres et moins de 200 chez les plus aisés) est destinée aux dons aux parents et amis

Le maïs occupe la seconde place avec en moyenne une contribution de 14% des besoins énergétiques des ménages de tous les groupes socio-économiques. Le niveau de production est faible chez les ménages très pauvres et pauvres. Il est de l'ordre de 125 kg chez les Très pauvre et 200 kg chez les Pauvres. Cette production est par contre moyenne chez les Moyens et bonne chez les Aisés soit de l'ordre de 1100 kg et 2300 kg, respectivement. L'essentiel de la production de maïs est destiné à l'autoconsommation familiale. De fait, il contribue à hauteur de 20% des besoins énergétiques chez les Moyens et les Aisés et respectivement 7% et 8% chez les Très pauvres et Pauvres.

Le maïs constitue également une source de nourriture non-négligeable, il est la seconde céréale la plus consommée, sa contribution aux sources de nourriture des ménages est respectivement de 22% pour les aisés, 20% pour les moyens, 8% pour les pauvres et 7% pour les très pauvres. Le maïs est associé au mil dans la préparation du couscous.

Les céréales cultivées permettent aux ménages de couvrir au moins 20% de leurs besoins annuels soit une couverture de deux mois. Chez les ménages aisés cette couverture atteint plus de six mois des besoins caloriques.

L'arachide, principale culture de rente dans la zone, est également une source de nourriture qui apporte au moins 6% des besoins d'un ménage très pauvre et environ un quart de la propre production consommée par les ménages aisés. Chez les pauvres la consommation de l'arachide contribue à la couverture des besoins autant que le maïs. C'est une denrée qui entre dans la composition de plusieurs plats. La pâte d'arachide est très prisée par les ménages qui l'utilisent pour accompagner le couscous ou riz (le mafé).

Les productions sont très importantes chez les Aisés où elles dépassent 5 tonnes et 3 tonnes chez les Moyens, ceci démontre clairement la dénomination de cette zone : pluviale, arachide et céréales sèches. Par contre, chez les TP elles demeurent faibles et ne dépassent pas 310 kg soit presque 20 fois moins que chez les Aisés. Elle est moyenne et de l'ordre de 585 kg chez les Pauvres. L'arachide constitue la principale culture de rente puisque l'essentiel de la production (80%) même chez les TP et P est vendue sur le marché. La part réservée à l'alimentation familiale contribue en moyenne pour environ 9% de la couverture des besoins énergétiques des ménages chez tous les groupes socio-économiques. En effet, l'arachide est utilisée pour la fabrication des huiles et de la pâte d'arachide qui rentre dans la préparation de la nourriture familiale. De fait, c'est au niveau des ménages moyens où l'on retrouve le plus grand apport énergétique soit 14% des besoins énergétiques des ménages. L'apport des arachides est faible chez les ménages pauvres et très pauvres, il représente environ 8% et 6%.

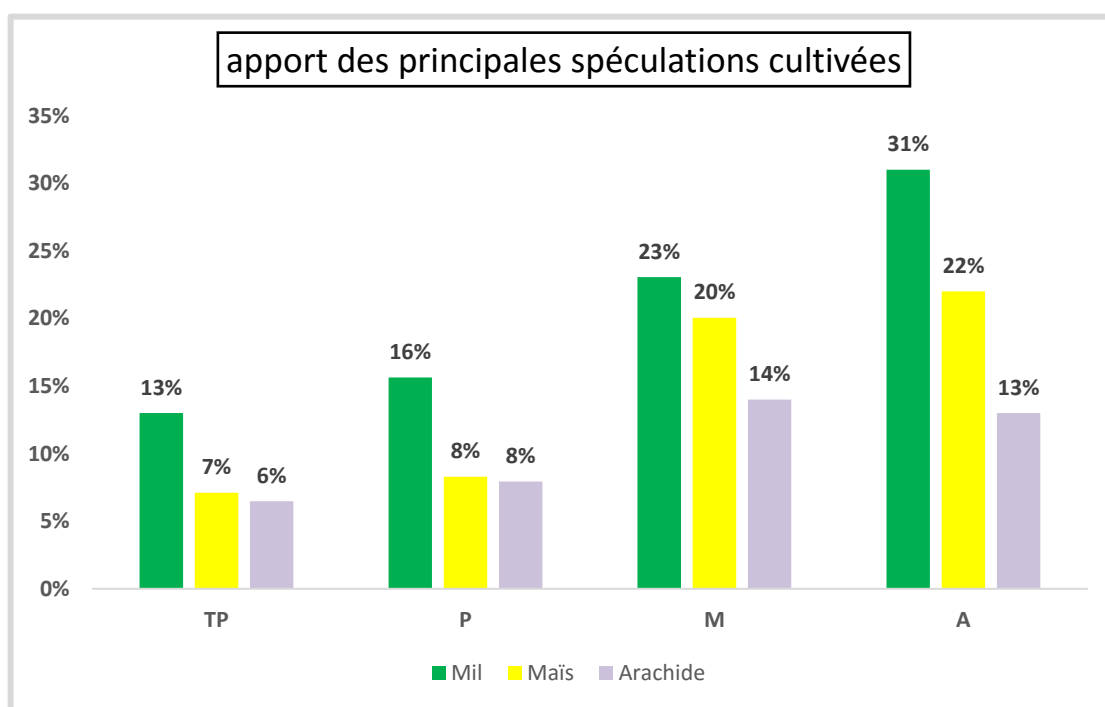


Figure 4 : Contribution de chaque culture à la couverture des besoins en calories

Le Niébé n'est pas une culture dominante dans la zone mais avec les interventions des projets (PAFA) la quantité produite est très importante. Le niébé est cultivé en association le plus souvent. Sa contribution à la couverture des besoins des ménages est négligeable du fait qu'une partie de la production est souvent commercialisée.

Le maraîchage est une activité peu développée dans tous les villages visités en raison des problèmes liés à l'accès et à la qualité de l'eau ; la nappe est par endroit profonde et on retrouve des poches de sel qui limitent son usage notamment dans la région de Kaolack. Les femmes disposent de petits périmètres dans lesquels elles cultivent divers types de légumes sur des petites surfaces (2 à 3 planches). La production obtenue est essentiellement réservée à la consommation familiale. En dehors des périodes de production, on note une consommation occasionnelle des produits maraîchers achetés sur les marchés environnants. Cette production concerne principalement le gombo et l'aubergine et quelque fois l'oignon, cette dernière spéculation n'est pas typique dans la zone.

### **- Produits animaux**

La contribution des produits animaux (lait et viande) aux besoins énergétiques des ménages est nulle chez les ménages Très Pauvres et Pauvres qui ne disposent pas de bovins ainsi que chez les Moyens.

La consommation du lait, principal sous-produit est également faible, même chez les Aisés qui possèdent des vaches lactantes (7) en raison principalement de la faible production laitière des vaches de cette zone. En effet, la race élevée dans cette zone ne donne en moyenne que 1 litre de lait même en hivernage où les conditions sont favorables et environ 0,5 litre en saison sèche. D'ailleurs certains ménages renoncent à la traite des vaches en saison sèche afin de faire bénéficier le peu de lait aux veaux et au berger sous forme de rémunération. La durée de la lactation est de 120 jours en hivernage et 90 jours en saison sèche.

La production laitière totale chez les Aisés est de l'ordre de 630 litres pendant l'hivernage et 420 litres pendant la saison sèche. Chez les Moyens, elle n'est que de l'ordre de 150 litres, dont 90 litres durant la saison des pluies. Il faut préciser que paradoxalement, les productions laitières ne sont pas vendues et qu'il y a un apport presque nul chez toutes les catégories socio-économiques.

La consommation du lait des brebis et des chèvres n'est pas une pratique courante dans cette zone pour des raisons d'ordre socio-culturelles.

La consommation de la viande est quasi nulle chez les Très Pauvres et Pauvres et se limite à égorger un (1) petit ruminant principalement lors de la fête de Tabaski chez les Pauvres et rarement chez les Très Pauvres. La consommation de la viande représente 2% des besoins énergétiques chez les Aisés.

### **- Les achats**

Les achats, comme sources de nourriture, comprennent principalement les achats de céréales locales (riz importé, maïs, et mil), d'huile, de sucre, de poisson et d'autres denrées alimentaires comme les condiments en faible quantité, qui constituent les aliments de base de cette communauté. Les achats représentent une source importante de nourriture, ils contribuent pour 67% et 66 % à la couverture des besoins des ménages très pauvres et pauvres, soit environ sept mois de couverture. Les ménages moyens et aisés arrivent à assurer respectivement 45% et 43% de leurs besoins grâce aux achats. Ainsi, on constate que les ménages sont fortement dépendants des marchés, qui jouent un rôle déterminant dans la sécurité alimentaire des ménages dans cette zone. De fait, toute hausse des prix des denrées alimentaires de base aura des effets néfastes sur l'ensemble des ménages mais surtout chez les Très Pauvres et Pauvres qui tirent l'essentiel de leurs besoins énergétiques des achats. Cette situation les rend encore plus vulnérables à l'insécurité alimentaire car la faiblesse de leur revenu ne leur permet pas d'acquiescer suffisamment de denrées alimentaires pour assurer la couverture de leurs besoins énergétiques.

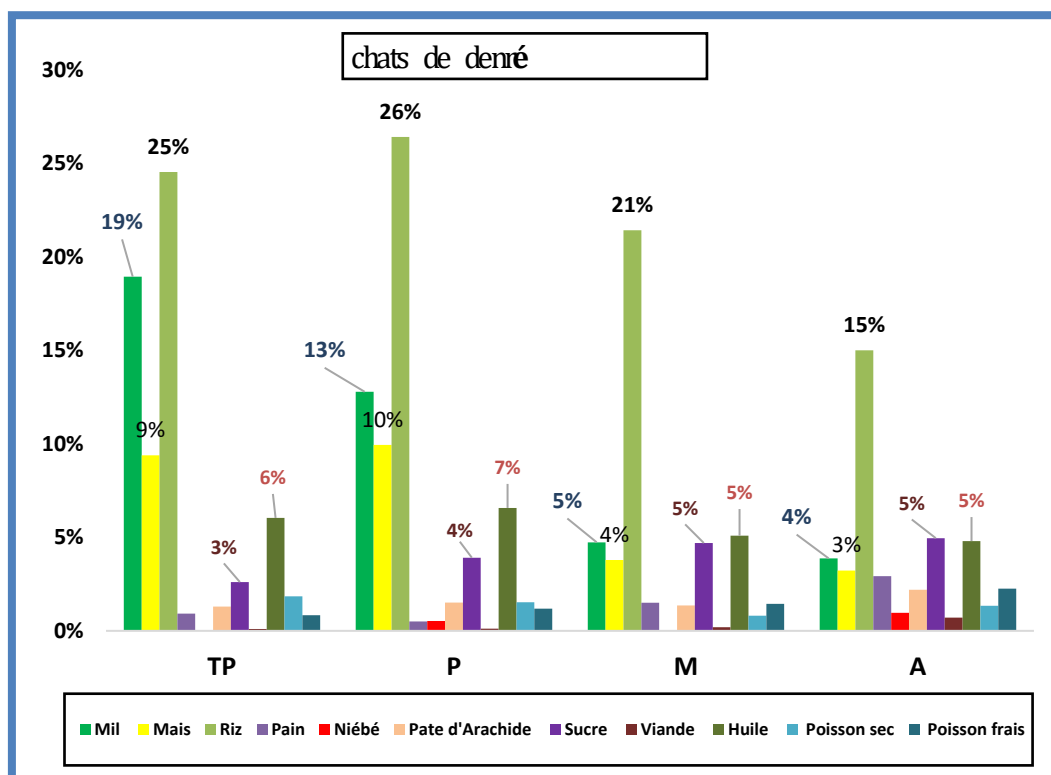


Figure 5 : Contribution des aliments achetés aux besoins en calories des ménages

Les achats sont dominés par l'achat de céréales, qui représente 54% des apports en kilocalories pour un ménage très pauvre et 50% pour un ménage pauvre. La faible production de céréales explique en partie l'importance des achats de céréales chez ces catégories.

- Achats de céréales

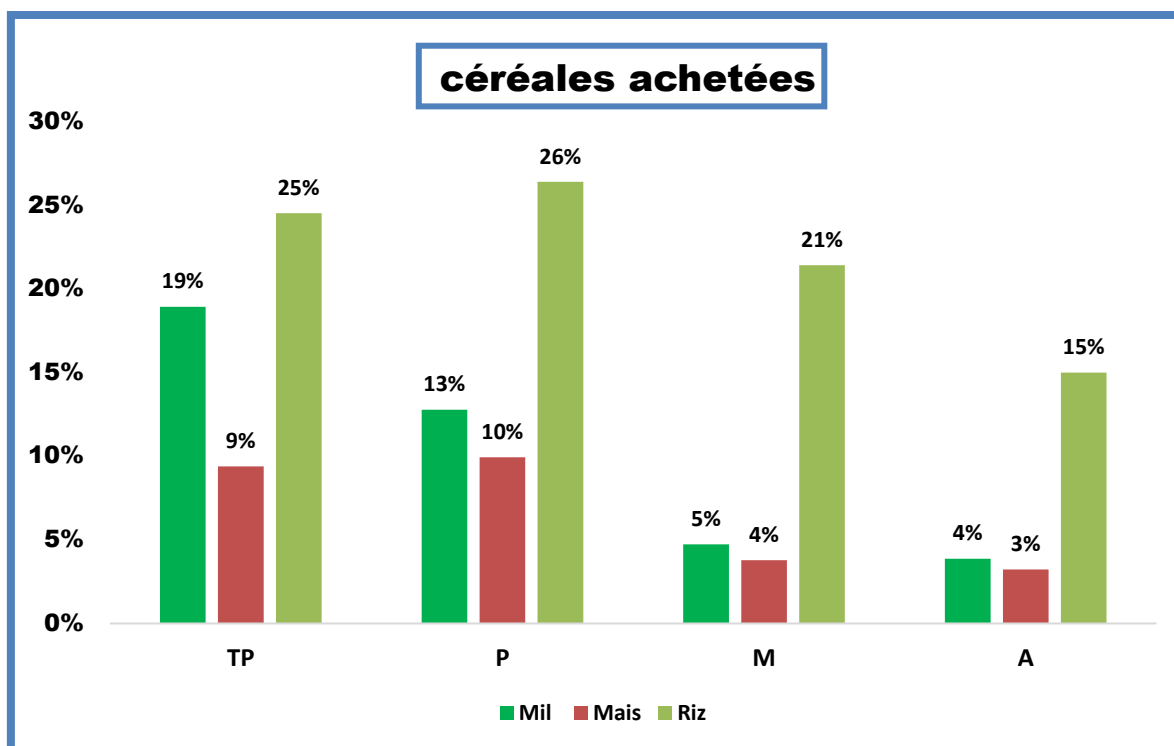
Le riz est la première céréale achetée par les ménages toutes catégories confondues ; en année de référence, il apportait environ un quart des kilocalories soit environ une couverture de trois mois des besoins d'un ménage très pauvre. Malgré une bonne production de mil, le riz demeure la céréale la plus consommée. La raison principale qui explique l'importance des achats de riz, c'est la prégnance des habitudes alimentaires qui amènent les ménages à vendre une partie de la production de mil pour acheter du riz. La consommation de cette céréale au Sénégal est encouragée par les politiques d'autosuffisance en riz initiées par le gouvernement, on note une production timide de riz cultivée au niveau des bas-fonds dans le département de Nioro et du riz pluvial cultivé dans la région de Kaffrine.

Le riz reste sans conteste la céréale la plus achetée soit 61% des achats chez tous les ménages. La quantité achetée est de l'ordre de 372 kg chez les Ménages Très Pauvres, 572 kg chez les Pauvres et 696 kg chez les Moyens et 715 kg chez les Aisés. Ceci représente entre 25%, 26%, 21% et 15% de l'apport calorifique respectivement chez Très pauvres, les Pauvres, les Moyens et les Aisés.

Le Mil, est assez acheté par les ménages très pauvres et pauvres avec une quantité achetée de plus de 250 kg, soit respectivement 19% et 13% des besoins énergétiques des ménages très pauvres et pauvres. Ces achats sont moins importants chez les Moyens et les Aisés avec une quantité moyenne de 200 kg par groupe socio-économique, soit respectivement 5% et 4% des besoins calorifiques de ces ménages.

Le faible apport énergétique du mil acheté s'explique par l'importance des productions de mil qui représentent une part non négligeable des besoins énergétiques des ménages Moyens et Aisés. Par contre, les ménages Aisés achètent souvent du niébé, un aliment riche en protéines, même si les quantités achetées demeurent faibles (50 kg, soit 1% des besoins énergétiques).

Malgré une production assez importante, les ménages achètent du mil qui assure environ deux mois de couverture d'un ménage aisé, un mois et demi d'un ménage moyen et environ 1/2 mois pour les ménages pauvres et très pauvres. Le maïs est la troisième céréale la plus achetée par les ménages. Les achats sont effectués toute l'année, cependant le pic des achats est atteint durant les mois de mai et de juin.



**Figure 6** : apport des céréales achetées

Les achats d'huile, de sucre constituent l'essentiel des achats des ménages après les céréales, bien que leurs apports à la couverture des besoins du ménage soit infimes.

## VI. Sources de revenus monétaires

Les principales sources de revenus des ménages qui vivent dans la zone de moyens d'existence SN 10, en année de référence étaient : la vente de la production agricole, l'auto emploi, les revenus de la vente du bétail et les revenus tirés de l'exode.

En année de référence, un ménage aisé gagnait typiquement 2.610.050 fcfa, un ménage moyen 1.282.705 fcfa, un ménage pauvre 675.550 fcfa et un ménage très pauvre 465.900 fcfa. La vente de la récolte et l'auto emploi sont les principales sources de revenus, tous les ménages en tiraient un revenu; ce qui montre l'importance des activités agricoles de la zone ; Les ménages vendent les produits dérivés de l'arachide, notamment la paille d'arachide « ngogne » et la pâte d'arachide. La commercialisation de ces produits constitue l'essentiel des revenus d'auto-emploi.

En année de référence une partie importante des revenus des ménages pauvres provenaient de l'auto-emploi à travers la vente de la fane d'arachide (Nogne) et de l'artisanat); les ménages très pauvres étaient employés comme manœuvre durant la saison morte.

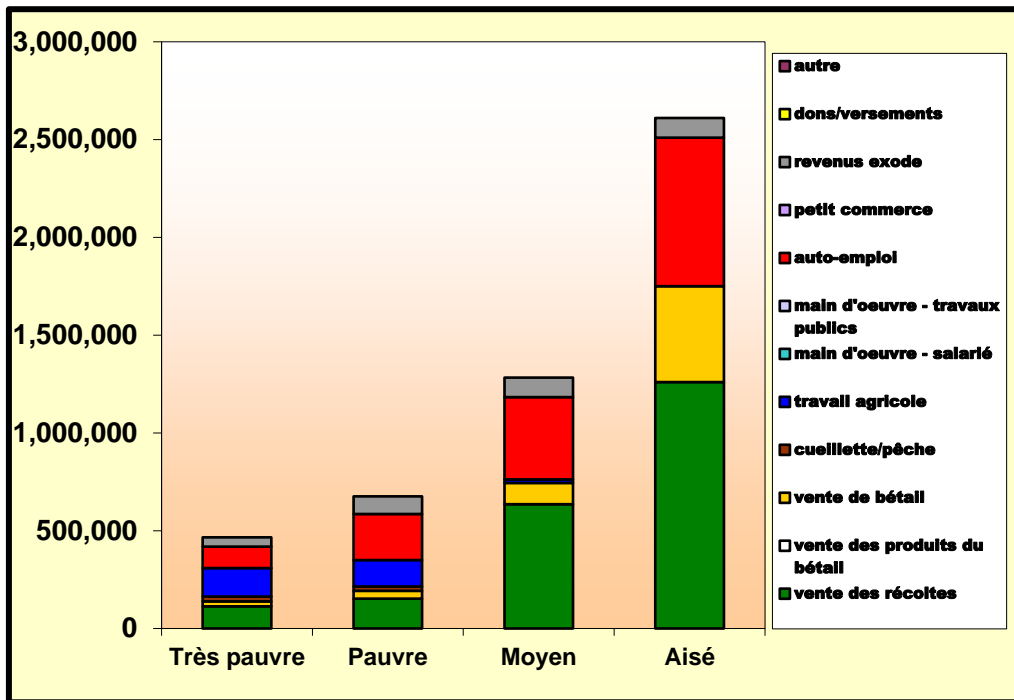


Figure 7 : source de revenus monétaire pendant l'année de référence

Cette disparité résulte d'une inégalité dans l'accès aux ressources productives de base. En effet, cette différence de revenu entre les groupes socio-économiques tient à la nature des activités que mènent les ménages. Dans cette zone, les ménages Pauvres et les Très Pauvres tirent principalement leur revenu dans le salariat agricole, l'auto-emploi etc. Ces sources de revenus sont très aléatoires et donc ces derniers très dépendants de facteurs externes, comme le taux de rémunération de la main d'œuvre entre autre. A cela s'ajoutent, la vente des produits agricoles, de cueillette, le petit commerce et l'exode ainsi le revenu tiré de la vente de caprins et de la volaille.

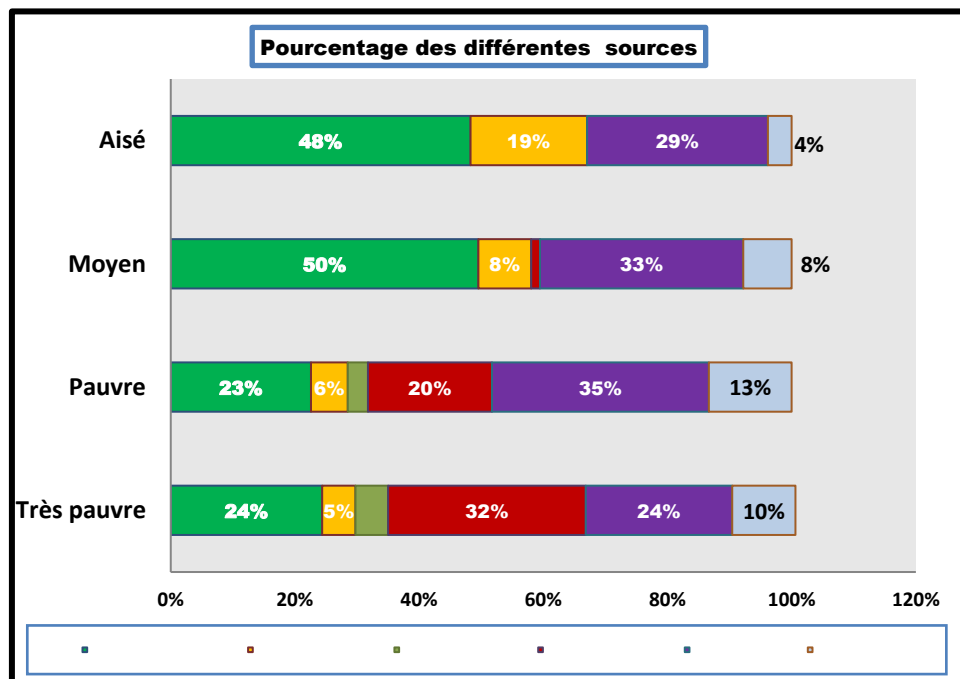


Figure 8 : principales sources de revenus

## - la vente de la récolte

La vente des produits de la récolte est la principale source de revenus des ménages aisés et moyens, La part des revenus issus de la vente des récoltes comparée à leur revenu global, étaient respectivement de 48% et 50%. C'est dire que presque la moitié des revenus des ménages aisés et moyens cette provient de la vente des récoltes.

La dynamique de l'économie locale dépend en grande partie de la production arachidière qui procure l'essentiel des revenus des ménages. En année de référence, les ménages aisés et moyens grands producteurs d'arachide gagnaient respectivement 787.500 f et 385.000 f soit 30% du revenu global. Même les ménages très pauvres et pauvres parvenaient à tirer 24% et 37% de leurs revenus de la récolte, grâce à la vente de l'arachide.

Dans la zone du bassin, l'arachide plus que jamais demeure la principale culture de rente qui procure l'essentiel des revenus des ménages N et M Elle concerne principalement la vente de l'arachide et constitue la principale source de revenu des Aisés et des Moyens (30%). Le revenu tiré par les Aisés est estimé à 787500 FCFA soit 26 fois celui tiré par les ménages Très Pauvres (30000 FCFA), 14 fois celui d'un ménage typique Pauvre (57 000 FCFA), 2 fois celui d'un ménage typique Moyen (385 000 FCFA). Les produits vendus sont essentiellement les arachides, du mil, de fane d'arachide et de la patte d'arachide ainsi que les produits maraîchers

La part de l'arachide dans le revenu des ménages représente 30% chez les Aisés et les Moyens, 8% et 6% pour les pauvres et les Très Pauvres, respectivement. Les quantités vendues dépassent les 4 tonnes chez les Aisés, 2 tonne chez les moyens, 0,4 tonne chez les Pauvres et 0,2 tonne chez les TP. La vente s'effectue en générale sur place dans les villages par les « banabana » qui sont des courtiers et qui imposent leur prix d'achat mais les gros producteurs eux vente à des opérateurs économique privés et aux huileries. Le prix de vente au cours de cette année de référence était de 150 FCFA le Kg chez les TP, les P et de 175 pour les Moyens et les Aisés.

Le sésame ou « béné » dans son appellation locale, apportait un revenu important dans tous les groupes de richesses, sa contribution varie entre 8% et 5% selon le groupe de richesse.

En dehors de l'arachide et de ses sous-produits, la contribution des autres produits agricoles au revenu des ménages est insignifiante. Ainsi, le maraîchage contribue peu aux revenus des ménages notamment chez les Moyen et les Aisés. La vente de l'aubergine contribue à environ 6% des revenus des ménages Très pauvres et 4% pour les ménages Pauvres. De fait, la vente de l'aubergine demeure une source non négligeable de revenus des pauvres.

Aussi, le mil constitue la deuxième source de revenu agricole après les arachides (54%). La vente de mil représente en moyenne 10% du revenu agricole chez tous les groupes socio-économiques. Les Aisés et les moyens sont ceux qui tirent le plus de revenu puisque leurs productions sont plus importantes. Pour le mil, les revenus sont de 137 000 FCFA chez les Aisés et 78 000 FCFA chez les Moyens. Les TP et P n'ont gagné que 12 000 FCFA et 16 000 FCFA, respectivement et cela durant toute l'année. Cette même tendance est observée concernant les revenus tirés du sésame. Les revenus tirés par TP sont nul, et, ils sont plus élevés allant de la catégorie des Pauvres aux Aisés. Ces derniers ont en tirés 120 000 FCA, les Moyens 80 000 FCFA alors que les Pauvres en ont tiré que 26 000 FCFA. Par contre si on considéré la part du mil dans les revenus totaux des ménages, elle demeure faible ; elle est de 4% sur les revenus totaux des ménages.

Le maraichage est pratiqué dans certains villages particulièrement par les femmes. C'est une activité qui rapporte un revenu intéressant pour tous les ménages des différents groupes socio-économiques. Le Gombo, l'aubergine et les tomates sont les produits qui sont les plus vendus. La tomate ne procure de revus qu'au Aisés ; il est estimé à 120 000 FCFA. Les autres produits (gombo et aubergine) sont vendus principalement dans les marchés hebdomadaires (luma) et dans les centres urbains comme Kaolack et apportent des revenus à tous les ménages des différents groupes socio-économiques. La vente est sous la responsabilité des femmes. Le revenu tiré si on y ajoute l'oseille peuvent atteindre 100 000 FCFA chez les Aisés, 30 000 FCFA chez les Moyens, 45 000 FCFA chez les Pauvres et 40 000 FCFA chez les Très pauvres.

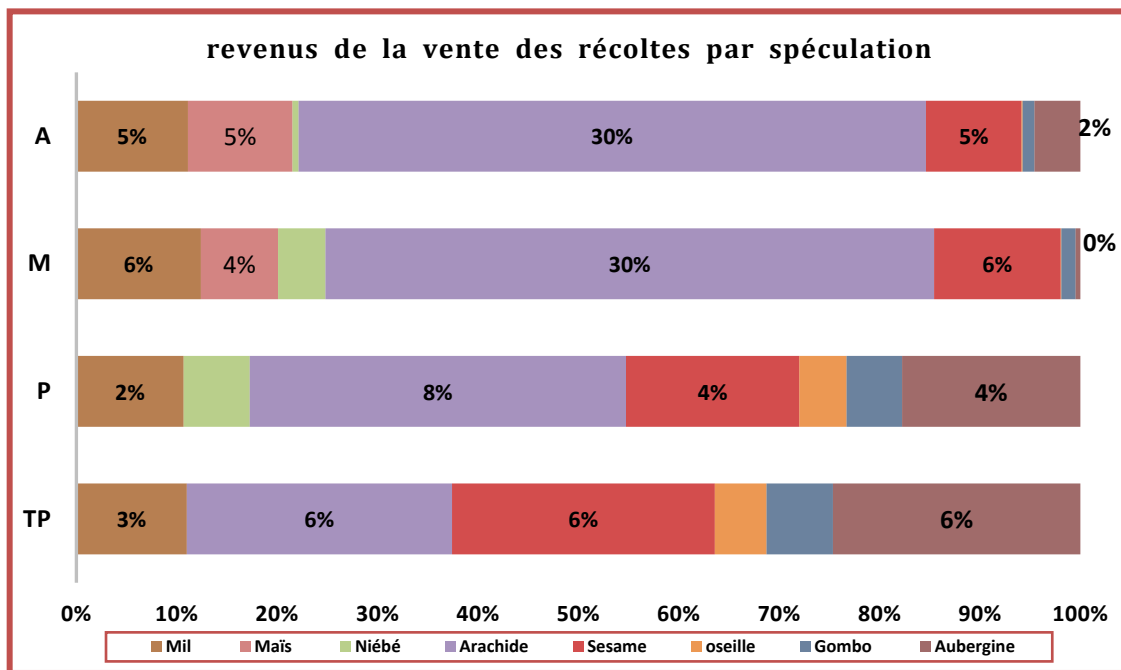


Figure 9 : contribution de chaque spéculation vendue au revenu global

**- La vente des produits du bétail :**

Aucun revenu n'est tiré de la vente des sous-produits car ni le lait ni la viande ne sont vendus par les ménages de tous les groupes. Il faut noter que l'élevage n'est pas une importante activité dans cette zone en raison de l'étendue des superficies agricoles. Les animaux sont plus utilisés pour le trait dans les champs et les ménages utilisent les produits pour la consommation, encore que celle-ci reste limitée.

**- La vente du bétail :**

Tous les groupes socio-économiques procèdent à la vente du bétail pour soit payer des dettes, acheter de la nourriture ou subvenir aux besoins du ménage. Toutefois, le revenu tiré de cette activité est faible en raison de la faible taille du troupeau possédé par les ménages. Les caprins et la volaille semble être les plus vendus par les ménages. Pour les caprins, les TP, P, M et N ont obtenus successivement 15 000 FCFA, 30 000 FCFA, 40 000 FCFA et 80 000 FCFA. En ce qui concerne la vente de la volaille, les ménages Moyens en ont obtenus 14 000 FCFA alors que les ménages Pauvres et Très pauvres en ont obtenus 10 000 FCFA chacun. Les bovins vendus ont apporté 300 000 FCFA de revenu au ménage Nanti type. Ainsi, les revenus tirés de la vente de bétail demeurent très faibles sauf pour les Aisés où il représente 17% des revenus. De fait, les revenus tirés de la vente de bétail est assez important chez les N.

**- Les emplois journaliers :**

Les revenus tirés du travail journalier constitue une source de revenu monétaire très pour les ménages Très Pauvres et Pauvres qui tirent respectivement 33% et 20% de leur revenu total. Les activités réalisées concernent principalement le salariat agricole à travers la préparation des champs, le labour, et la construction, notamment la construction de briques et la maçonnerie. Le travail agricole est pratiqué par les TP et P qui s'activent également dans la construction. Les Moyens quant eux tirent l'essentiel de leur revenu liés aux emplois journaliers à la construction.

**L'auto emploi** constitue une source de revenu importante pour tous les ménages des groupes socio-économique. Sa part dans les revenus des ménages est plus importante chez les P (35%) et M (33%). Cette proportion du revenu est de 25% chez les TP et 29% chez les N. Ces revenus sont tirés de la vente de bois de chauffe, de la fane d'arachide, l'artisanat, le petit commerce et le transport des équidés. Les Très Pauvres, des Pauvres exercent diverses activités économiques, telles que la vente de bois de

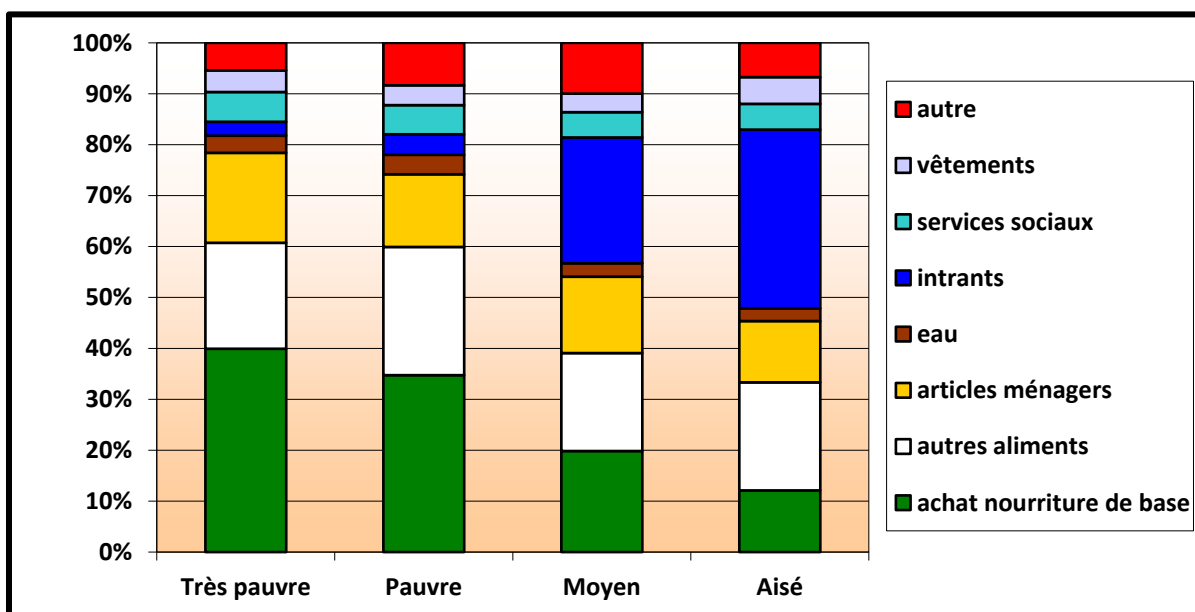
chauffe, du charbon, alors que les Moyens et les Aisés s'activent plus sur la vente de la fane d'arachide et du petit commerce. Les revenus tirés du transport des équidés est observés dans tous les groupes socio-économiques mais ce sont les Moyens et les Aisés qui y tirent le plus de revenu ; ils y obtiennent en moyenne 140 000 FCFA par an pour chacun.

**La cueillette et la pêche** constitue une source de revenu monétaire faibles et est pratiqué par les TP et le P. Cette activité procure 5% des revenus des ménages très pauvre et 3% de ceux des pauvres. Ces revenus sont tirés principalement de la vente du pain de singe, de jujube et de fruits sauvage comme le *dimb*. La pêche n'est pas importante de la zone malgré la présence de quelques bras de mer (saloum) dans la partie distale de la région de Kaolack.

**Apport de l'exode et le transfert des émigrés:** l'exode est une pratique assez courante dans cette zone et procure en moyenne 9% des revenus des ménages. L'exode procure des revenus non négligeable aux P (13%), les TP (11%) et le les moyens (8%). Les revenus obtenus de l'exode atteigne 100 000 FCFA par an chez les Aisés et le Moyen.

## VII. Schémas des dépenses des ménages

L'analyse des dépenses permet de mieux comprendre comment les revenus monétaire des ménages ont été utilisés et fait ressortir les dépenses importantes pour les ménages durant l'année de référence. Schématiquement, les dépenses des ménages varient selon les groupes socio-économiques et cela de façon forte. Ces dépenses varient fortement selon les articles achetés. L'élément le plus frappant est la part des dépenses aliments dans le revenu des ménages surtout pour les TP et le P. En effet, chez les ménages très pauvres et pauvres environ 65% du revenu total sont consacrés aux dépenses alimentaire alors que la part de dépense alimentaires est 42% chez les Moyens et de 33% chez les Aisés. Ceci montre clairement la faiblesse du niveau économique et la vulnérabilité des ménages pauvres dans cette zone.



### - Les aliments de base

L'achat de la nourriture de base (céréales) constitue le poste le plus important dans les dépenses effectuées par les ménages pauvres. Il représente environ 42-37% du revenu total des ménages TP et P contre 21% chez les Moyens et seulement 12% chez les Aisés. Cette tendance montre que la recherche de la nourriture de base constitue une préoccupation majeure des ménages notamment les TP et le P. Cette part assez élevée du revenu consacré à la nourriture limite des dépenses de protection des moyens d'existence. En effet, les dépenses liées aux matériels et intrants agricoles (semences et

engrais) qui devraient renforcer leur résilience sont quasi inexistantes. Il en est de même pour les dépenses liées à l'éducation et à la santé de leurs enfants.

Les aliments de base achetés dans cette zone sont essentiellement les céréales sèches (riz, maïs, mil) principaux fournisseurs d'énergie. Ainsi, on constate que l'essentiel des dépenses sont consacrés au riz. Le riz représente en effet la quasi-totalité des dépenses des ménages Aisés et Moyens, soit 77% et 80% de leurs dépenses sur les aliments de base, respectivement. Les TP (58%) et P (65%) ont également des parts importantes de leurs dépenses consacrés à l'achat du riz. Le montant injecté par les TP est 2 fois moins importantes que celui des Moyens et Aisés (191 000-196 000 FCFA). Le prix de cette denrée est homologué par l'Etat et ne connaît de variation importante. Le mil quant à lui mobilise entre 10 et 25% des dépenses chez tous les ménages. Il semble être plus consommé par les Moyens et les Aisés où il mobilise 18% et 25% des dépenses liées à l'alimentation de base. Le mil est davantage consommé par les Aisés et les Moyens chez qu'il représente environ 15% des achats de céréales. Chez les TP et P, il ne représente que 10% environ. En termes de quantité achetée, il faut souligner qu'il est effectué au détail par la catégorie des pauvres rarement le capital pour l'acheter par sac et par sac de 50 kg pour les M et N suivant une fréquence mensuelle.

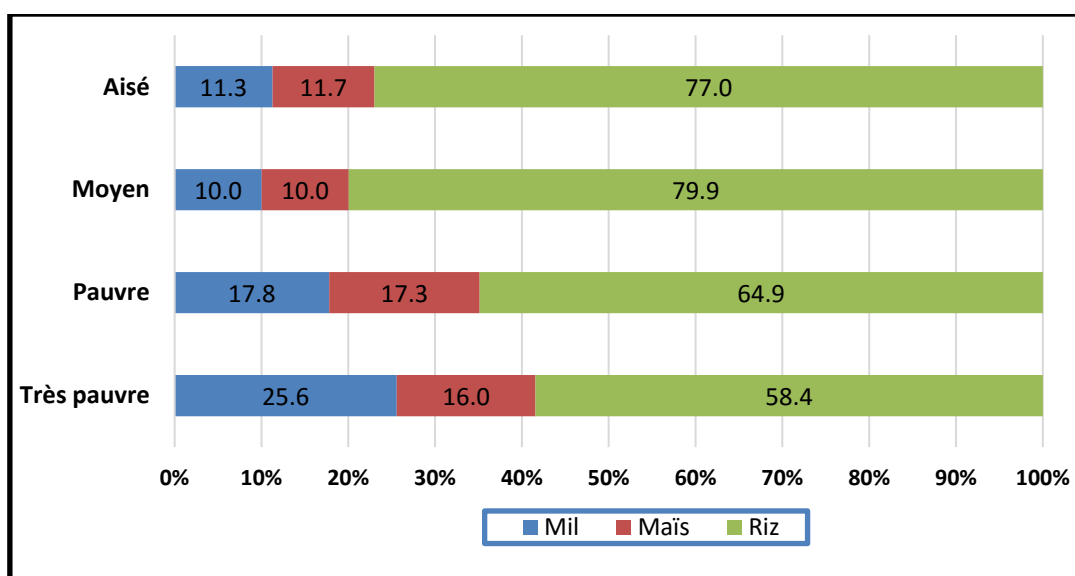


Figure 11 : Part de chaque type de céréale dans les dépenses céréalières des différents groupes socio-économiques

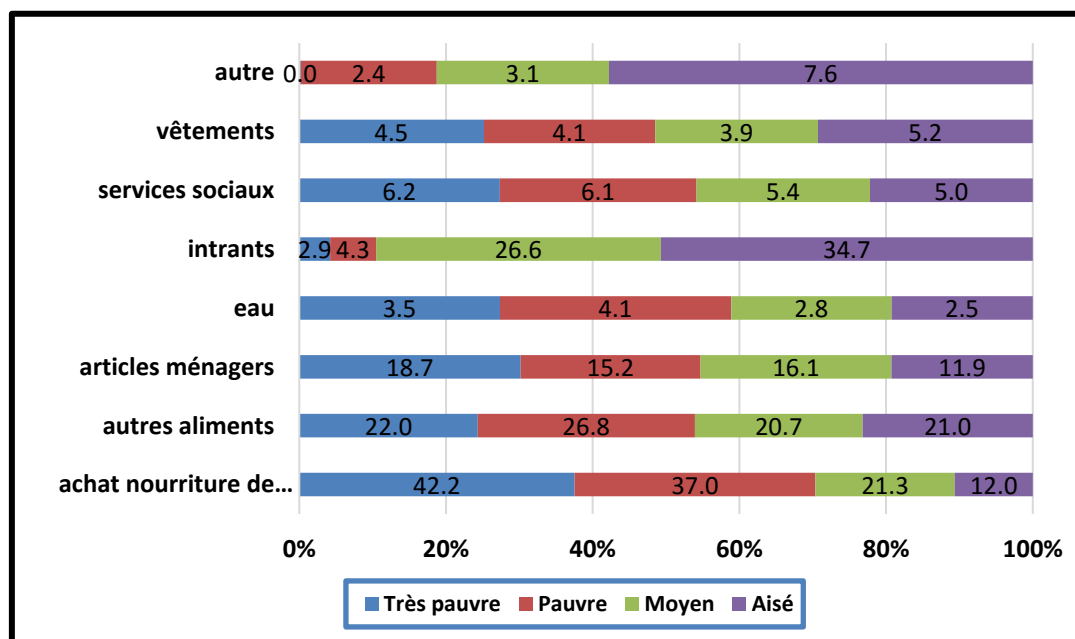


Figure 12 : Pourcentage des différentes sources de dépenses dans la zone

## - Les autres achats alimentaires

Aux produits de base, il faut ajouter l'utilisation d'une part non moins importante du revenu dans l'achat d'autres produits alimentaires tels que l'huile, le sucre et le pain pour diversifier la diète journalière. Cette part représente en moyenne 22% des dépenses des ménages. Ainsi, les ménages TP consacrent 22% de leur revenu à l'achat de ces divers aliments ; ce taux est à 26% chez les Pauvres, de 20% chez Moyen et de 21% chez les Aisés. Ceci prouve qu'une part importante des ressources financières mobilisées est affectée à l'achat d'autres denrées alimentaires en plus des céréales pour diversifier la diète journalière. Le montant affecté pour ces denrées alimentaires représente environ 24% du revenu total des ménages dans tous les groupes socio-économiques et en moyenne 52% des dépenses alimentaires totales chez les ménages. La part des dépenses des autres achats alimentaire est de 37% chez les Très Pauvres, de 43% chez les Pauvres, plus de la moitié (55%) chez les Moyens et 72% chez les Aisés. Ceci démontre bien le souci de la diversification alimentaire qui anime tous les ménages de cette zone et ce qu'elle que soit leur statut socio-économique.

Parmi ces produits, le sucre (19%), le poisson frais (21%) et l'huile (21%) demeurent les produits le plus achetés. Ces dépenses représentent environ trois cinquième des achats de la rubrique autres aliments chez tous les groupes socio-économiques. Il faut préciser que les achats du sucre sont presque quotidiens et sont plus importants durant la période de ramadan. Aucune catégorie socio-économique ne peut s'en passer ne serait-ce que pour le thé qui est très ancré dans les habitudes. Pour ce qui est du poisson frais, on constate qu'il est consommé quasi-quotidienne par les ménages Aisés.

La viande vient après l'huile ; les achats représentent environ 13% de la rubrique autres achats aliments chez tous les ménages des groupes socio-économiques. L'achat de la viande représente entre 5% chez les TP et les P et 8% chez les Aisés et 19% chez les Moyens.

Les dépenses allouées au pain sont assez importantes dans ces communautés où il est parfois lors des petits déjeunés. Le montant alloué à l'achat de cet aliment représente environ 11% des autres dépenses alimentaires.

Ce pourcentage varie selon la catégorie socio-économique et demeure plus importante chez les Moyens (10%) et les Aisés (13%). Si l'on considère sa part dans les dépenses alimentaires, il devient faible. Il est de 3% chez les ménages Très pauvres, de 1% chez Pauvres, de 6% chez les Moyens et 9% chez les Aisés. Les autres produits à savoir le niébé, le lait et le poisson sec pèsent très peu dans le panier alimentaire de tous les groupes socio-économiques.

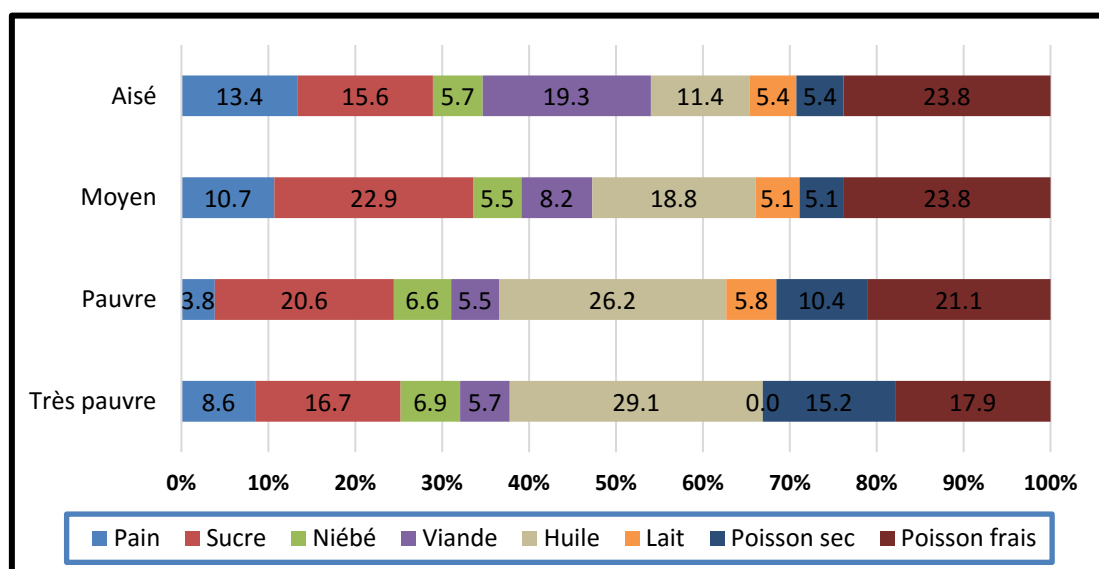


Figure 13 : Répartition proportionnelle des denrées qui constituent les autres achats alimentaires par groupe socio-économique

## - Les biens et équipements ménagers

Le poste « biens et équipements ménagers », mobilise en moyenne 14% des dépenses totales chez les ménages de tous les groupes socio-économiques. Ce poste de dépenses regroupe les autres dépenses

non alimentaires essentielles (thé, condiments, savons, pétrole, piles, bois de chauffe et du charbon etc.).

Les dépenses de condiments occupent la première place de cette rubrique ; ils concentrent en moyenne 23% des dépenses relatives aux biens et équipement ménagers. Les dépenses de condiments occupent ainsi une place non négligeable dans les dépenses des ménages dans tous les groupes socio-économiques. Elles représentent à elles seules 1/5, soient environ 20% des dépenses de cette rubrique chez tous les groupes socio-économiques et représentent environ 2% des dépenses totales annuelles des ménages. La part des condiments est de 23% chez les TP, de 20% chez les P et les M et de 26% chez les Aisés.

Après les condiments, les dépenses de thé occupent une part assez importantes dans le poste des dépenses « bien et équipements ménagers ». Le thé acheté mobilise 17% des dépenses relatives au bien et équipement ménagers et seulement 1% des dépenses totaux des ménages. Au sein de la rubrique, la part des dépenses de thé sont de 15% chez les TP, 19% chez le P, 18% chez les M et 17% chez les N. Le thé est souvent bu assez souvent au petit déjeuner et parfois après le déjeuner du midi.

Les dépenses allouées à l'eau (potable ou d'abreuvement) quoi que faible mobilise 17% des dépenses de cette rubrique mais elles varient d'une catégorie à une autre. La part de ces dépenses est plus élevés chez les P (21%) mais si on considère les montants dépensés, les ménages Aisés consacrent quatre fois de montant que TP et trois fois plus de les P. Chez ménage les TP ces dépenses n'atteignent pas 20000 FCFA par an ; elles sont à environ 30 000 FCFA chez les P.

Les autres dépenses au sein de poste de dépense sont par ordre d'importance le savon (14%), le meulage (13%). Les dépenses relatives au bois de chauffe et des ustensiles sont assez faibles.

#### **- Les dépenses en intrants et équipement agricoles**

Les dépenses en intrants et équipement mobilisent 26% des postes de dépenses des ménages. Toutefois la répartition de ces dépenses est très hétérogène selon les groupes socio-économiques. Ainsi, les dépenses réalisées pour l'acquisition d'intrants et de matériel agricoles sont assez faibles chez les TP et P. Elles n'atteignent pas 15 000 FCFA chez les premier et sont moins de 30 000 FCFA chez les second. Moins de 1% seulement de leur revenu total sont consacrés à l'achat d'intrants et d'équipement agricoles. Ces dépenses concernent l'achat de semence et de petit matériel agricole artisanal. Par contre chez les Aisés et les Moyens ces dépenses sont assez importantes et atteignent 300 000 FCFA par an chez les Moyens et un million de FCFA chez les Aisés. Cela représente environ 9% du poste de dépense des intrants chez les Moyens et les Aisés et 26% et 34% de leurs revenus respectivement.

#### **- Les dépenses dans les services sociaux : éducation/santé**

Ces dépenses représentent environ 5% des dépenses totales des ménages de tous les groupes socio-économiques et 5% en moyenne des revenus des ménages ; elles mobilisent 6% des revenus totaux des TP, 5% des revenus totaux des P, M et N. Il s'agit de dépenses liées à l'éducation des enfants et à la santé des membres des ménages sont très faibles dans toutes les classes socio-économiques. Les dépenses de l'éducation sont faibles puisque les enfants fréquentent des écoles publiques. Les dépenses se limitent à l'achat de matériel scolaires (stylos, crayons, cahiers). Ces dépenses peuvent atteindre 50 000 FCFA en moyenne par année et par ménage mais on observe une variation selon les groupes socio-économiques. Ces dépenses n'atteignent pas 20 000 FCFA chez les TP alors qu'elles atteignent 60 000 FCFA chez les N. Toutefois, si l'on considère la taille des ménages, ces dépenses sont quasiment les mêmes per capita. Elles sont de 2727 Fcfa/pers chez les N et de 2857 Fcfa/pers.

Parallèlement, les dépenses liées à la santé sont également très faible, un peu plus faible même que celles de l'éducation sauf chez les Aisés. Les ménages, notamment les Très Pauvres et Pauvres, ne fréquentent les formations sanitaires que lorsque cela représente lorsque cela devient indispensable et cela malgré une forte morbidité dans cette zone. Les dépenses de santé restent très faibles même chez les Moyens où elles n'atteignent pas 25 000 FCFA par an. Les ressources dépensées sont de 10000 FCFA chez les Très pauvre et 20 000 FCFA chez les Pauvres par année.

## - Les dépenses pour l'habillement

L'habillement fait partie des dépenses des populations de cette zone ; ces dépenses représentent 8% des dépenses des ménages et 4% du revenu annuel des ménages. Les dépenses pour les vêtements représentent 5% des revenus des N ; il est de 4% pour le TP. Ces dépenses sont le plus souvent effectuées lors des grandes fêtes religieuses (Tabaski ou Ramadan) ou lors de l'ouverture des classes.

**Les autres dépenses** regroupent les impôts et taxes et les remboursements des crédits le transport et la communication. Ce poste des dépenses mobilise 5% des dépenses totaux des ménages de tous les groupes socio-économique et, également 5% de revenus totaux de ces ménages. Ceci peut être subdivisé en deux sous-groupes : les dons, impôts et crédit et le transport et la communication.

*Les dons, impôts et crédit remboursés* : ceux-ci sont presque insignifiants notamment chez les TP et P. Ils sont peu importantes chez les M et les N où ils atteignent 75 000 FCFA et 100 000 FCFA chez ces deux groupes respectivement. Ces poste de dépenses mobilise 5% des revenus totaux des ménages Pauvres et Moyens, 3% chez les Aisés et seulement 2% chez les Très pauvres.

Les dépenses de transport et de communication mobilisent 3% des revenus totaux des ménages de tous les groupes socio-économiques mais elles sont faible chez la catégorie des pauvres où elles de 15 000 FCFA pour les TP et 20 000 FCFA pour le P. Ces dépenses sont assez importantes chez les Moyens (60 000 FCFA) et chez les Aisés (90 000 FCFA). Les dépenses de transport et de communication concentrent 4% des revenus totaux des ménages moyens et 3% de ceux des ménages Aisés. La part de ces dépenses dans les revenus totaux des Très pauvres et des Pauvres demeure faible ; elle est de 3% par an dans chacun de ces deux groupes socio-économique. Cela s'explique par le fait que les déplacements vers les grands centres urbains pour l'approvisionnement se font généralement sur des charrettes asines ou équinés et le prix de transport est généralement très faible. Le déplacement vers les grandes villes est rare et se fait en cas de besoin.

## VIII. Risques et chocs

Tableau 2: les principaux risques dans la zone

Agriculture sous pluies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace</li> <li>- Salinité de certaines zones productives,</li> <li>- Absence d'utilisation des intrants agricoles (semences améliorées et engrais)</li> <li>- Oiseaux granivores, criquets et sautériaux</li> <li>- Diverses maladies des plantes</li> </ul>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladie du bétail</li> <li>- Manque de débouchés</li> <li>- Vol du bétail accentué</li> </ul>
Achats sur les marchés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du prix des céréales et de certains produits essentiels</li> <li>- Difficultés d'approvisionnement sur les marchés dans certaines périodes</li> <li>- Enclavement de certains villages</li> </ul>

## Stratégie d'adaptation

Les stratégies d'adaptation généralement observées en année de crise sont entre autres :

- la diminution du nombre et de la quantité des repas journaliers principalement chez les pauvres
- la consommation importante de mangues et de certains fruits de cueillette
- l'augmentation de la vente de bétail principalement chez les pauvres
- l'augmentation de la migration de travail principalement chez les pauvres
- la réduction des dépenses non alimentaires principalement chez les pauvres
- l'augmentation de la vente de bois principalement chez les pauvres

## IX. Conclusions et Recommandations

Il se dégage de cette étude d'analyse de l'économie des ménages de la zone pluviale, arachide et céréales laisse entrevoir les principaux constats suivants :

- 63% des ménages qui vivent dans cette zone sont considérés comme pauvres ; 28% parmi sont considéré comme étant de très pauvres. Ces ménages se caractérisent pour l'essentiel par une taille de ménage assez petite (7 à 10 personnes), la faiblesse de leurs capacités productives. Ils disposent, en effet, de très peu de surfaces agricoles (0.2ha par personne), d'un matériel agricole vétuste et parfois inexistant, de semences pas adaptés aux changements climatiques et pas d'animaux de trait pour leur culture. La possession de bétail est très faible et se limite au caprins et à la volaille. Il faut signaler qu'également sans les cantines scolaires, les ménages TP n'arrivent pas à couvrir 100% de leur besoin énergétique même en année normal. Cette situation est également valable chez les Pauvres qui ont réussi à couvrir leur besoin énergétique grâce à l'aide alimentaire ; ces ménages se distinguent, par la faiblesse de leur production, de leur pouvoir d'achat. De fait l'accès aux aliments n'est pas facile. Leur situation serait plus désastreuse sans les apports des dons et aide alimentaire ainsi que les cantines scolaires qui jouent un rôle clé dans la nourriture des jeunes enfants scolarisés. Cette zone a effet bénéficié du programme de cantines scolaire et des champs communautaire du PAM ainsi qu'une assistance alimentaire du gouvernement et ses partenaires comme le PAM et la CARITAS. Par ailleurs, il se pose un réelle de qualité et de diversité des aliments consommés dans cette zone. En effet, leur ration alimentaire est pauvre en produits riche en protéine comme la viande et le lait d'origine animale.
- Les ménages Aisés et les Moyens représentent 37% des ménages de la zone. Les Aisés mettent en valeur 0,6 ha par personne et possèdent en plus des ovins (12) et des caprins (14), 24 bovins. Les moyens mettent en valeur 0.5 ha par personne et disposent du cheptel et des capacités productives acceptables. Ces deux catégories font également recours à l'utilisation des engrais et à l'embauche d'ouvriers agricoles issus des ménages TP et P.

La zone est connue pour son rôle dans la sécurité alimentaire du Sénégal. Mais aujourd'hui, les perturbations climatiques on fait baisser les rendements et l'expose de surcroit aux problèmes d'insécurité alimentaires aigues. Il est à souligner la faiblesse du niveau d'investissement notamment chez les TP et P. En effet, l'essentiel de leur revenu est destiné à l'achat de la nourriture et autres besoins de première nécessité.

- Le marché joue un rôle prépondérant dans ce bassin milicole et arachidier. La forte dépendance au marché pour l'accès aux aliments de base expose les ménages mais particulièrement les ménages Très Pauvres et Pauvres. Cette situation accentue la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages du fait notamment de l'augmentation des prix surtout lors de la période de soudure que contribue à aggraver leur déficit énergétique.

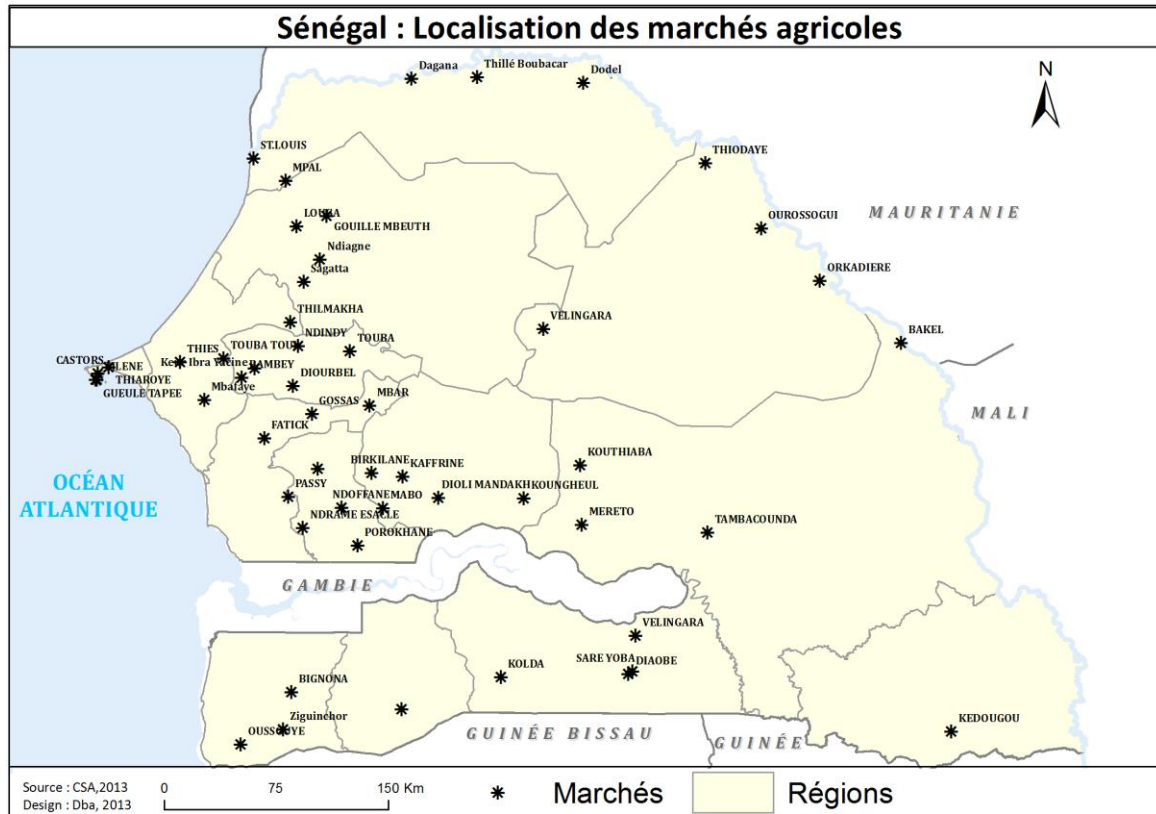
Les pouvoirs d'achats sont faibles chez tous les ménages de cette zone. Même les Aisés ont un pouvoir d'achat relativement faible avec un revenu monétaire per capita journalier de moins d'un (1) US \$. Ceci démontre clairement le niveau de pauvreté ambiant dans cette zone essentiellement lié aux pertes de revenus nés de la chute de l'arachide. Pour ce qui est de la catégorie des pauvres, il faut noter que l'essentiel du revenu obtenu proviennent de sources très aléatoires et diversifiées les rendant très sensibles aux variations dans les prix de rémunération des petits travaux qu'ils exercent. Les Aisés et les Moyens tirent l'essentiel de leur revenu de l'arachide et ses sous-produits et dans une moindre mesure de la vente de bétail. Mais ils font face aux aléas climatiques et à la dégradation de la terre

En somme, il est impératif de protéger les moyens d'existence des ménages notamment les très pauvres et les pauvres. A ce titre, il convient de travailler sur la relance des activités économiques centrées sur des programmes de modernisation de l'agriculture familiale. En effet, la variabilité climatique couplée à la dégradation des terres et la faible utilisation des intrants de bonne qualité limite les capacités productive de cette zone. Des facteurs de cette zone qui pourrait constituer un des greniers du Sénégal. Ainsi, les recommandations suivantes sont formulées :

- Promouvoir la modernisation de l'agriculture familiale, en allouant du matériel agricoles au plus pauvres et en baissant d'avant les prix de la subvention des intrants agricole ;
- Encourager le regroupement ou association économique sous forme de GIE afin de pouvoir accéder au crédit ;
- Proposer aux agriculteurs des semences dont les cycles sont adaptés à réalité climatique de la zone et rendre ces semences accessibles ;
- Promouvoir des initiatives de crédit, mettre en système de warrantage surtout pour les petits producteurs qui sont généralement pauvres et vulnérables. En effet, dans la perspective de diversifications des actifs communautaires, le warrantage semble être une nouvelle alternative qui présente de nombreux avantages dont l'auto-garantie du crédit, la sécurisation de la semence, le bénéfice du différentiel de prix entre la période de récolte et la période de soudure et la capacité d'acquérir les intrants sans altérer le maigre budget du ménage ;
- Promouvoir les travaux à haute intensité de main d'œuvre pour la création d'actifs durables et appuyer les initiatives de défense et de restauration de la fertilité des sols
- Mettre en place une approche chaine des valeurs des politiques et programmes de résilience
- Encourager les approches multi-acteurs aussi bien au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel afin de mieux rationaliser les ressources tout en garantissant une appropriation par les populations des projets et programmes
- Promouvoir la culture du riz pluviale

## Annexes :

Carte : Localisation des marchés agricoles du Sénégal



## Composition de l'équipe

### Liste des personnes ayant participé au profil

N°	PRENOM & NOM	STRUCTURE	EMAIL
1	Fanta BADJI	SECNSA	<a href="mailto:fantabadji@secnsa.sn">fantabadji@secnsa.sn</a>
2	Malao NDIAYE	SECNSA	<a href="mailto:malaondiaye@secnsa.sn">malaondiaye@secnsa.sn</a>
3	Moustapha DIENG	SDDR Kaolack	<a href="mailto:kilo-bis@gmail.com">kilo-bis@gmail.com</a>
4	Adama FAYE	stagiaire SECNSA	<a href="mailto:adama.faye90@gmail.com">adama.faye90@gmail.com</a>
5	Sokhna GUISSÉ	SECNSA	<a href="mailto:sokhnaguissé@secnsa.sn">sokhnaguissé@secnsa.sn</a>
6	Pape M KAMARA	SECNSA	<a href="mailto:papemassarcamara@secnsa.sn">papemassarcamara@secnsa.sn</a>
7	Dado FAYE	CPI	<a href="mailto:fayedado1@yahoo.fr">fayedado1@yahoo.fr</a>
8	Saliou DIOP	SECNSA	<a href="mailto:sadiop@yahoo.fr">sadiop@yahoo.fr</a>
9	Omar NDIAYE	SECNSA	<a href="mailto:omarndiaye@secnsa.sn">omarndiaye@secnsa.sn</a>
10	Pathé DIOP	SECNSA	<a href="mailto:diopdioppa7@gmail.com">diopdioppa7@gmail.com</a>
11	El-hadji Djimé CISSOKHO	SDDR/Guinguinéo	<a href="mailto:poulet2000@outlook.fr">poulet2000@outlook.fr</a>
12	Pape Ibnou BA		<a href="mailto:pibnouba@hotmail.com">pibnouba@hotmail.com</a>
13	Saliou FAYE	SECNS	<a href="mailto:salioufaye@secnsa.sn">salioufaye@secnsa.sn</a>
14	Alexis MALOU	SDDR/Kaffrine	<a href="mailto:guagua@yahoo.fr">guagua@yahoo.fr</a>
15	Cheikh NDOYE	SECNSA	<a href="mailto:ndoyecheikh1985@secnsa.sn">ndoyecheikh1985@secnsa.sn</a>
16	Diaba BA	PAM	<a href="mailto:diaba.ba@wfp.org">diaba.ba@wfp.org</a>
20	Amar Racine SOW	SECNSA	<a href="mailto:amarracinesow@secnsa.sn">amarracinesow@secnsa.sn</a>
21	Moussa GUEYE	SECNSA/Team leader	<a href="mailto:moussagueye@secnsa.sn">moussagueye@secnsa.sn</a>



**Financement :**

Cette étude a été possible grâce au généreux support du peuple américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision de USAID ou du gouvernement américain.

**Informations complémentaires :**

Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ;

PAM, Bureau Pays, Dakar, Sénégal ;

Secrétariat Exécutif Conseil National De Sécurité Alimentaire

Site Internet : [www.bea-sahel.org](http://www.bea-sahel.org)

